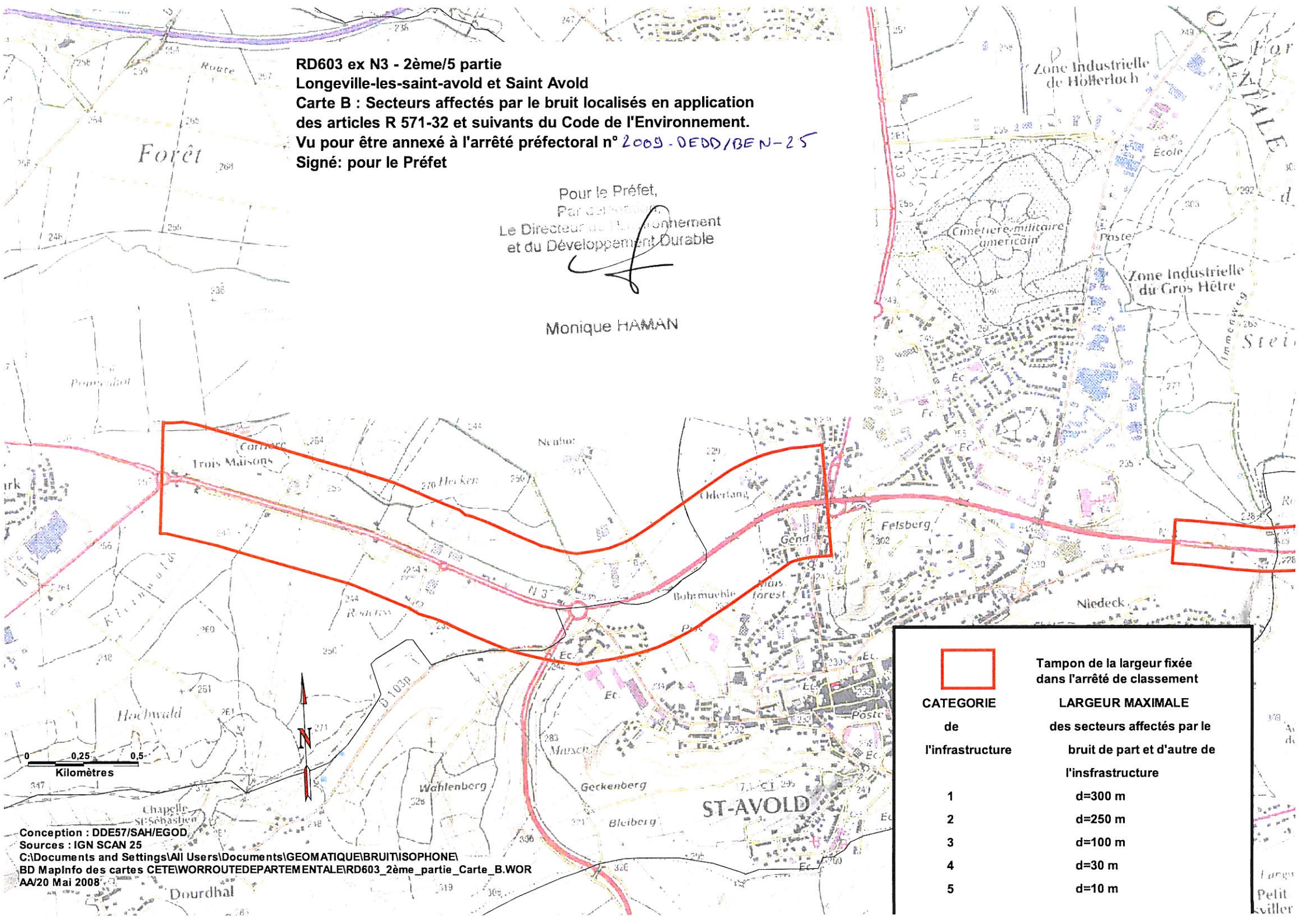


RD603 ex N3 - 2ème/5 partie
Longeville-les-saint-avold et Saint Avold
Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application
des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2008-06DD/BEN-25
Signé: pour le Préfet

Pour le Préfet,
 Par délégué,
 Le Directeur de l'Environnement
 et du Développement Durable

Monique HAMAN



CATEGORIE	LARGEUR MAXIMALE
de	des secteurs affectés par le
l'infrastructure	bruit de part et d'autre de
	l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

Conception : DDE57/SAH/EGOD
 Sources : IGN SCAN 25
 C:\Documents and Settings\All Users\Documents\GEOMATIQUE\BRUIT\ISOPHONE\BD MapInfo des cartes CETEWORROUTEDEPARTEMENTALE\RD603_2ème_partie_Carte_B.WOR
 AA/20 Mai 2008